

Recensement agricole 2020

Âge des exploitants et devenir des exploitations

Un exploitant agricole sur deux a plus de 55 ans

En 2020, 7 331 chefs et coexploitants sont à la tête des exploitations agricoles de Guadeloupe. Ils sont moins nombreux et plus âgés qu'en 2010. Plus de la moitié des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant de 55 ans ou plus. C'est un peu plus fréquent pour les exploitations spécialisées en élevage. Près d'un tiers des exploitations sont dirigées par au moins un exploitant de plus de 60 ans. Dans ces dernières, une moitié des agriculteurs ne prévoit pas d'arrêter son activité prochainement et un tiers envisage une reprise, le plus souvent dans un cadre familial. Les chefs d'exploitation installés après 2010 sont plus jeunes et ont un niveau de formation plus élevé.

Une population agricole vieillissante

En 2020, 7 331 chefs et coexploitants dirigent une exploitation agricole en Guadeloupe. La part des femmes est de 20 %, une proportion qui diminue de 2 points comparée à 2010. La baisse du nombre d'exploitations conduit à la diminution de la

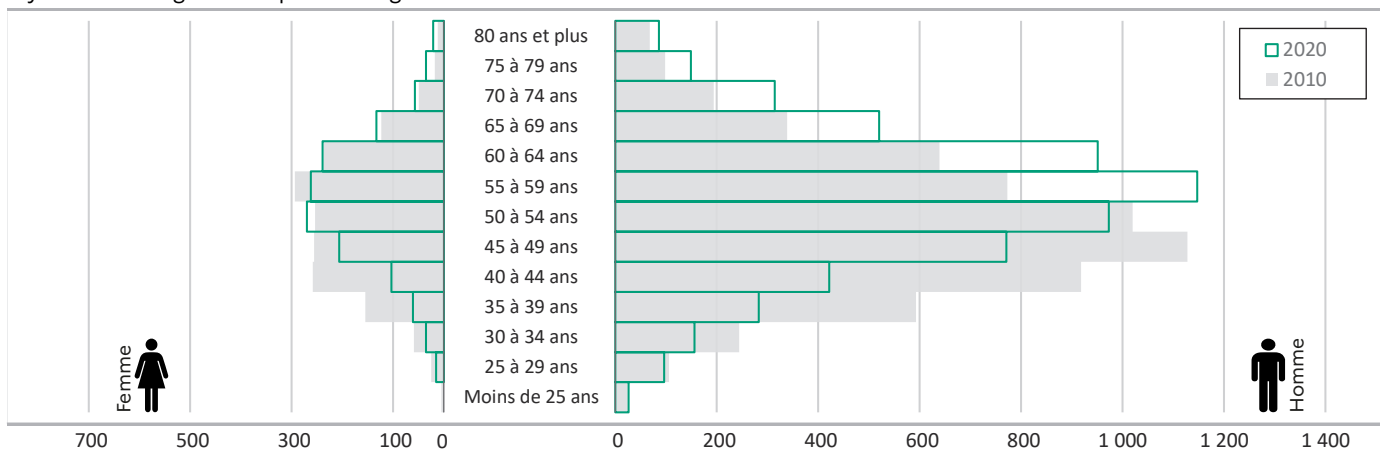
population des exploitants agricoles entre 2010 et 2020 (- 7 %) et à son vieillissement (*graphique 1*). La diminution du nombre de dirigeants concerne toutes les tranches d'âge inférieures à 55 ans, les 35-45 ans sont les plus impactés. A l'inverse,

leur nombre augmente dans toutes les catégories supérieures à 55 ans et touche plus particulièrement les 75-80 ans. Les chefs d'exploitation ont près de 55 ans en 2020 contre 51 ans en 2010, soit un vieillissement marqué de 4 ans. L'âge moyen des

Graphique 1

Des exploitants moins nombreux et plus âgés

Pyramide des âges des exploitants agricoles



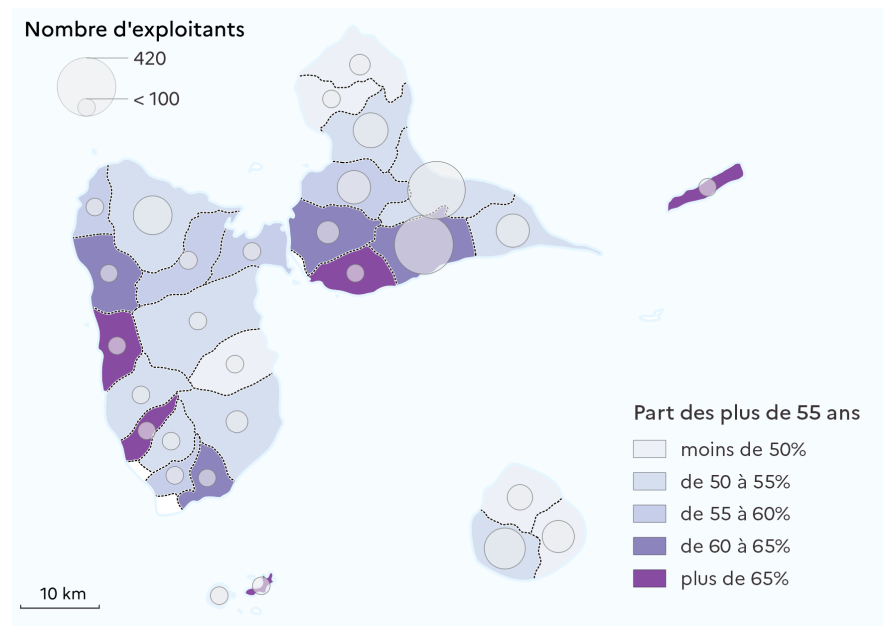
Champ : Guadeloupe, hors structures gérant les pacages collectifs.
Source : Agreste - Recensements agricoles



hommes et des femmes converge vers 54,9 ans en 2020, il était de 50,7 ans pour les hommes contre 51,7 ans pour les femmes en 2010. Alors que la part des moins de 40 ans connaît une baisse de 6 points (9 % en 2020 contre 15 % en 2010), celle des plus de 60 ans augmente de 11 points (34 % en 2020 contre 23 % en 2010). Les exploitants « séniors » de 55 ans ou plus, qui sont déjà ou pourront être concernés par l'ouverture des droits à la retraite dans les dix ans à venir, représentent désormais plus de la moitié des effectifs (53 %), soit 17 points de plus qu'en 2010. Ces exploitants sont particulièrement nombreux dans la zone géographique des Grands-Fonds en Grande-Terre et dans celle de la Côte-sous-le-vent en Basse-Terre (*carte*). La proportion d'exploitants âgés de 55 ans ou plus est la plus faible dans le Nord Grande-Terre et à Marie-Galante.

Plus d'exploitants seniors en Grande-Terre

Part des exploitants agricoles de 55 ans ou plus



Source : Agreste - Recensement agricole 2020. Réalisation DAAF 971.

Une exploitation sur deux dirigée par au moins un exploitant de plus de 55 ans

Les exploitations recensées en 2020 en Guadeloupe dirigées par au moins un exploitant âgé de 55 ans ou plus (sénior), atteignant l'âge légal de la retraite dans la décennie qui vient, représentent plus de la moitié de l'ensemble des exploitations agricoles (54 %). Cette proportion varie selon la spécialisation de l'exploitation (*graphique 2*). Elle est proche de la moyenne pour les exploitations spécialisées polyculture-polyélevage, cultures fruitières et ovins-caprins, supérieure à la moyenne pour celles orientées bovins viande et porcins-volailles et en-dessous de la moyenne pour celles spécialisées en grandes cultures et maraîchage-horticulture. Les exploitations dirigées par au moins un agriculteur sénior sont à 85 % des micro exploitations (cf. définitions), soit 7 points de plus que celles dirigées uniquement par des exploitants de moins de 40 ans. Elles utilisent un peu plus souvent les circuits courts pour commercialiser leur production. En effet, 67 % des exploitants de plus de 55 ans déclarent vendre une partie de leurs produits via un circuit court contre 63 % pour les exploitations dirigées par un chef de moins de 40 ans.

La moitié des exploitants de plus de 60 ans n'envisage pas de départ

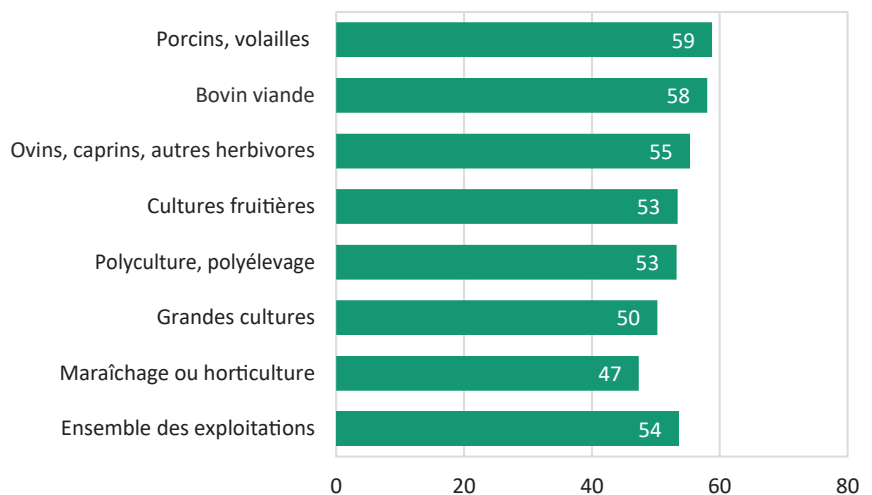
Pour les exploitations dirigées par au moins un exploitant de plus de 60 ans, la question du devenir est particulièrement pressante. En 2020, elles représentent plus d'un tiers des exploitations de Guadeloupe (2 200) et cultivent au total 8 700 hectares.

Ce sont majoritairement des microexploitations (87 %) spécialisées en bovins viande (38 %). Ce taux est supérieur de 8 % à l'ensemble des exploitations du département spécialisées en bovins viande. Près de la moitié des répondants de plus de 60 ans ne prévoit pas de départ dans les trois prochaines années (*graphique 3*). Plus la taille économique de l'exploitation est

Graphique 2

59 % des exploitations porcins-volailles dirigées par au moins un exploitant senior

Exploitations avec au moins un exploitant de 55 ans ou plus par spécialisation



Champ : Guadeloupe, hors structures gérant les pacages collectifs. Source : Agreste - Recensement agricole 2020

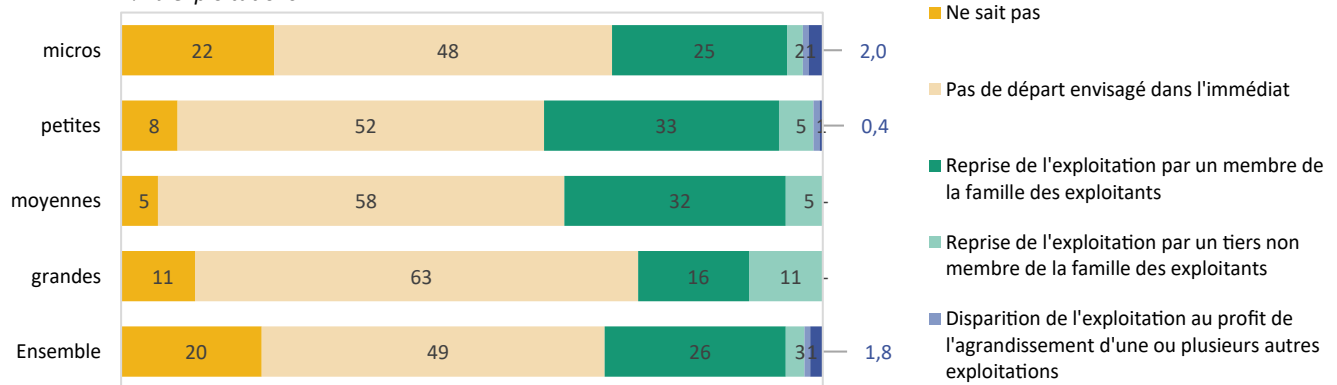
grande, moins le départ est envisagé. Quand une reprise de l'exploitation ou d'une partie des parts sociales est réfléchi, il s'agit la plupart du temps d'une reprise par un membre de la famille (26 %). La reprise par un tiers non membre de la famille

concerne peu d'exploitants. La part des répondants qui ne connaît pas le devenir de l'exploitation dans les trois prochaines années est de 20 %. Cette incertitude est particulièrement marquée dans les microexploitations. La disparition de l'exploitation au

profit d'un usage non agricole ou pour l'agrandissement d'autres fermes est rare.

Graphique 3 Moins de départs envisagés dans les grandes exploitations

Devenir envisagé dans 3 ans selon la taille économique des exploitations*
% d'exploitations



* exploitations avec au moins un exploitant ayant plus de 60 ans
Champ : Guadeloupe, hors structures gérant les packages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Qui sont les chefs d'exploitation installés après 2010 ?

Bien que vieillissante, la population des chefs d'exploitation se renouvelle. En effet, les chefs installés après 2010 dirigent près d'un quart des exploitations recensées en Guadeloupe en 2020. Sans surprise, ces dirigeants sont en moyenne plus jeunes que ceux installés en 2010 et avant, même si 28 % d'entre eux sont âgés de 55 ans ou plus. Les femmes sont mieux représentées parmi ces chefs d'exploitation où elles comptent pour 29 % dans les effectifs contre 17 % en 2010 ou avant. Plus jeunes, ils ont un niveau de formation plus élevé : 51 % ont suivi une formation de niveau baccalauréat et 23 % une formation supérieure (contre respectivement 28 % et 10 % pour les autres chefs d'exploitation). Le schéma de reprise par un membre de la famille fonctionne et se poursuit avec une majorité de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial (60 %). Ils sont en grande majorité à la tête de micro ou de petites exploitations. Les fermes où ces chefs travaillent en 2020 sont plus fréquemment conduites en agriculture biologique mais moins souvent impliquées dans la vente en circuits courts. Les nouveaux installés sont répartis de manière assez équilibrée dans toutes les orientations technico-économiques.

Tableau
Portrait de la génération des chefs installés après 2010

	Exploitations* avec un chef installé après 2010	Exploitations* avec un chef installé en 2010 ou avant	Ensemble des exploitations
Part de femmes cheffes d'exploitation	29%	17%	19%
Part de chefs d'exploitation installés dans le cadre familial	61%	60%	60%
Age moyen du chef d'exploitation	47,1 ans	57,2 ans	55 ans
Part de chefs d'exploitation ayant 55 ans ou plus	28%	61%	54%
Part des chefs avec un niveau de formation égal au baccalauréat	51%	28%	33%
Part des chefs avec un niveau de formation supérieur au baccalauréat	23%	10%	13%
Part des micro et petites exploitations	96%	97%	97%
Part des exploitations vendant en circuit court	62%	66%	65%
Part des exploitations en agriculture biologique	3%	1%	2%

* hors exploitations dont la gestion est assurée par un prestataire.
Champ : Guadeloupe, hors structures gérant les packages collectifs.
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Source et définitions

Cette publication s'appuie sur les **résultats définitifs** du recensement agricole 2020.

Le terme **exploitant agricole** désigne le chef d'exploitation et l'ensemble des coexploitants qui travaillent sur l'exploitation. En France métropolitaine, 79 % des exploitations sont dirigées par un seul exploitant, 16 % sont dirigées par deux exploitants et 5 % par plus de deux exploitants.

L'âge décrit dans la présente publication est l'âge atteint en 2020, année de référence du recensement (= 2020 - année de naissance).

Les exploitants seniors cités dans la publication désignent ceux âgés de 55 ans ou plus.

La production brute standard (PBS), par un jeu de coefficients attribués aux cultures et aux cheptels, donne une valeur au potentiel de production des exploitations. Elle permet de classer les exploitations en différentes **tailles économiques**. Le recensement agricole est l'occasion de revoir ce classement. Ainsi, à partir de 2020, sont considérées "micro" les exploitations dont la PBS est inférieure à 25 000 euros par an, "petite" celles dont la PBS est comprise entre 25 000 et 100 000 euros, "moyenne" celles avec une PBS comprise entre 100 000 et 250 000 euros et "grande" celles de plus de 250 000 euros.

Le calcul de la PBS permet aussi de classer les exploitations selon leur **spécialisation** (ou orientation technico-économique). Une exploitation est considérée comme spécialisée dans une production quand au moins deux tiers de sa PBS sont générés par cette production.

Les coefficients utilisés dans cette publication sont calculés à partir des prix et rendements moyens de la période 2015-2019, ce qui fournit les PBS de 2017.

L'année d'installation correspond à l'année de première installation et n'est connue que pour le chef d'exploitation. Elle peut avoir eu lieu sur une exploitation différente de celle dirigée par le chef en 2020.

Pour en savoir plus

Publications nationales

- « Recensement agricole 2020 – Les visages de l'agriculture dans les départements d'Outre-mer » Agreste Primeur n°4 – mars 2022
- « Recensement agricole 2020 – Surface moyenne des exploitations agricoles en 2020 : 69 hectares en France métropolitaine et 5 hectares dans les DOM » Agreste Primeur n°5 – décembre 2021
- « Recensement agricole 2020 – Âge des exploitants et devenir des exploitations » Agreste Primeur n°10 – juillet 2022

Publications régionales

- « Recensement agricole 2020 – 7 254 exploitations en Guadeloupe » Agreste Etudes – mai 2022
- « Évolution du territoire agricole : vision croisée entre les recensements et l'occupation des sols » Agreste Essentiel – septembre 2021
- « Rétrospectives sur les recensements agricoles » Agreste Essentiel – décembre 2020
- « Recensement agricole 2010 – Premières tendances » Agreste Données n°10 – septembre 2011



www.agreste.agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté
Alimentaire
Service de l'Information statistique, économique
et du Pilotage
Route de Saint-Phy
Saint-Claude
97109 BASSE-TERRE Cedex

Directeur de la publication : Sylvain VEDEL
Composition : SISEP
Rédacteurs : A. DUCROT, F. MEBARKI
Dépot légal : Juillet 2022
ISSN : 0246-1803
© Agreste 2022